

Motion **pour l'enseignement du développement durable**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- que 2002 sera l'année du 2^e sommet mondial du développement durable qui aura lieu en Afrique du Sud à Johannesburg ;
- que le Département fédéral des affaires étrangères, qui présidera le groupe de travail « EUROPA » en prévision du sommet de Johannesburg affirme que la Suisse veut franchir une étape supplémentaire après le sommet mondial de Rio ;
- que les avancées et les reculades des états signataires de l'Agenda 21 au sommet de Rio en 1992 donnent la mesure des difficultés de chacun à renoncer aux profits personnels immédiats alors que l'avenir de notre planète est en jeu ;
- que la préservation de la Terre a désormais déplacé le débat démocratique du niveau national au niveau planétaire ;
- qu'il est important de donner aux jeunes générations la possibilité d'être pleinement actives dans ce débat, ce combat pour demain,

invite le Conseil d'Etat

- à poursuivre son engagement à promouvoir l'Agenda 21 de Genève ;
- à mettre en scène notre agenda avec celui de Rio et prochainement celui issu des travaux du sommet de Johannesburg ;
- à élaborer un projet académique visant à introduire l'enseignement du développement durable comme une branche générale au niveau du gymnase et à instituer une chaire pour l'enseignement de cette problématique à l'université de Genève ;
- à jeter les fondements pour que Genève s'impose désormais comme la capitale mondiale du développement durable.